PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

N°50-Février 2025

TS2E

La lettre Travail, Solidarités,Économie, Emploi

Expérience Égalité

Une plateforme digitale pour faire avancer la culture de l'égalité professionnelle

Agir pour l'égalité entre les femmes et les hommes, c'est possible !

Cette plateforme digitale vous donne les clés pour comprendre, déconstruire les mécanismes sexistes et lutter contre le harcèlement et les violences encore trop présents dans nos organisations et notre société.

Pensée pour tous les acteurs du monde professionnel – entreprises, collectivités, associations et établissements –, elle s'adresse à tous les niveaux hiérarchiques. L'objectif ? Faire de l'égalité professionnelle un véritable levier de transformation collective.

Des ressources accessibles et gratuites pour monter en compétences :

- 10 fiches pratiques ;
- 8 modules d'e-learning ;
- 24 capsules vidéos.

Un réseau d'experts locaux en Bourgogne-Franche-Comté

Vous cherchez un appui ? La plateforme met en lumière des acteurs engagés sur le terrain et leur expertise en matière d'égalité.

Cette initiative est portée par l'association MFQ Bourgogne-Franche-Comté (Mouvement Français pour la Qualité), basée à Besançon. Elle a vu le jour grâce au soutien de la Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE) et de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS).

Découvrir la plateforme en vidéo

GPS Égalité : la boussole des personnes dirigeantes

Le GPS ÉGALITÉ © est une méthode développée avec l'objectif de permettre à l'entreprise de s'engager pleinement dans l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes.

Ce que propose le GPS ÉGALITÉ © :

► Un nouvel axe d'amélioration de la performance ;
► Des repères aux personnes dirigeantes ;
► L'engagement des parties prenantes ;
► Un état des lieux des pratiques, des process et de la politique / stratégie de l'organisation ;
► Des actions spécifiques et pertinentes pour corriger les inégalités, en réduire les coûts et améliorer les performances ;
► Un impact concret à chaque niveau opérationnel et hiérarchique de l'organisation ;
► Un accompagnement des résistances au changement liées à l'évolution de la culture.

Une méthode structurée autour de 6 étapes :

1. Le sens de l'engagement ;
2. Les parties prenantes ;
3. L'état des lieux ;
4. La co-construction des actions ;
5. La mise en œuvre ;
6. Le bilan.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter :

- La coordinatrice Céline Gaschen au 06 47 97 33 68 ou par mail celine.gaschen@humanite-2.com
- Le directeur du MFQ-BFC Franck Morot au 06 20 36 19 70 ou par mail permanent.mfq@bfc.cci.fr

Informations

La nouvelle version de Diagseco est en ligne sur le site de la DGE

Diagseco, l'outil pour établir un diagnostic de sécurité économique de son entreprise.
Pour mémoire l'intérêt de ce diagnostic est qu'il couvre tous les champs de la sécurité économique (relations commerciales, financements et partenariats extérieurs, chaîne d'approvisionnement, réputation…) – et pas seulement la cybersécurité. Il donne lieu à un rapport d'auto-diagnostic personnalisé et donne accès à 28 fiches thématiques. Le diagnostic s'effectue en ligne, mais une version « spécimen » hors ligne est téléchargeable pour prendre connaissance de l'ensemble des questions en amont, à toutes fins utiles.

Cet outil de sensibilisation est gratuit. Aucune donnée n'est stockée ou transmise à quiconque.

Ma boite à outils

La DREETS publie un mémento des outils mobilisables pour la sécurisation des parcours professionnels

Dans ces pages, vous découvrirez des outils concrets pour préserver les emplois de vos salariés, améliorer leurs compétences, faciliter leur intégration ou leur reconversion, et renforcer l'attractivité et la performance de votre structure. De la validation des acquis de l'expérience (VAE) collective au Fonds national pour l'emploi – Formation, en passant par les parcours emploi compétences et l'aide aux employeurs qui recrutent en apprentissage, chaque dispositif est accompagné de fiches pratiques claires et de coordonnées utiles.

Que vous soyez chef d'entreprise, responsable des ressources humaines, conseiller en insertion ou acteur du développement économique, ce mémento est conçu pour vous simplifier la tâche et vous donner les moyens de sécuriser les parcours professionnels de manière efficace et pérenne. Ensemble, faisons en sorte que chaque projet professionnel trouve sa voie et que chaque entreprise puisse anticiper les défis à venir.
Ce mémento est là pour vous accompagner, à chaque étape, avec des solutions sur-mesure et des partenaires engagés à vos côtés.

Télécharger le mémento

Appels à projets - AMI

L'appel à projet «I-Démo»

Le soutien aux projets structurants de R&D&I» du plan France 2030

Les projets attendus, collaboratifs ou mono-partenaires, doivent présenter une assiette de dépenses totales d'un montant supérieur à 4M€. Le projet peut être porté par une entreprise unique, s'il s'agit d'une PME, immatriculée en France. Les entreprises de taille intermédiaire (ETI) et les grandes entreprises (GE) ne peuvent pas porter de projet individuel.

Le projet peut également être porté par un consortium qui rassemble des partenaires industriels et des partenaires de recherche, et le cas échéant un ou plusieurs utilisateurs finaux de la solution.

Les projets collaboratifs doivent associer à minima une PME ou ETI, dans la limite de 6 partenaires (sauf pour les projets s'inscrivant dans le cadre de programmes européens). L'appel à projets est ouvert jusqu'au 15 juillet 2025 à 12 heures avec des relèves intermédiaires :

- Le 25 mars 2025 à 12h00 ;
- Le 27 mai 2025 à 12h00 ;
- Le 15 juillet 2025 à 12h00.

En savoir plus et déposer : Bpifrance
Pour toute question, contactez : idemo@bpifrance.fr

Programme «ETIncelles»

Créé en 2023, le programme ETIncelles est une initiative de l'État destinée aux petites et moyennes entreprises qui ont l'ambition et la volonté de devenir des entreprises de taille intermédiaire (ETI). Il a pour objectif d'accompagner les PME de croissance dans leur développement, de les aider à lever les freins administratifs et ainsi maximiser leur potentiel.

Les PME du programme bénéficient d'un accompagnement personnalisé par un interlocuteur unique dont le but est de fluidifier au maximum leurs échanges avec l'ensemble des services de l'État. Le dispositif s'appuie sur un large réseau de correspondants ETIncelles, dans les organismes publics et les principales administrations, qui déploient leur expertise auprès des entreprises du programme et les accompagnent dans la résolution des problématiques qu'elles rencontrent. Enfin, le programme vise au partage d'informations et à la création d'une communauté des PME de croissance : organisation de webinaires et événements entre pairs pour favoriser le partage d'expérience et de bonnes pratiques.

D'ici 2027, l'objectif est d'accompagner 500 PME présentant un fort potentiel de croissance, les soutenir dans leur trajectoire et les transformer en ETI.

Le programme est ouvert à l'ensemble des PME de croissance, dont le siège social est situé en France, qui n'ont pas déjà bénéficié d'un programme d'accompagnement et respectent les critères de sélection suivants :

- La croissance : connaître une forte croissance au cours des deux dernières années et avoir la volonté de devenir une ETI.
- L'effectif : avoir entre 60 et 220 salariés.
- L'export : être présent ou avoir la volonté de se développer sur les marchés à l'international.
- L'innovation : consacrer une part significative des dépenses à la recherche et au développement.

La sélection est effectuée en veillant à une répartition équitable des entreprises sur l'ensemble du territoire. Une attention particulière sera portée aux entreprises engagées pour la parité au sein de l'équipe dirigeante et la mise en œuvre de politiques RSE ambitieuses.

« Dans le cadre du programme ETIncelles, la DGE a lancé un appel à manifestation d'intérêt pour lequel les entreprises peuvent candidater jusqu'au 15 mars. Le lancement de la cinquième promotion est le 15 mai 2025. »

Cinquième promotion du programme ETIncelles | Direction générale des Entreprises

PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

TS2E - N°50
La lettre Travail, Solidarités, Économie,Emploi

Directeur de publication : Simon-Pierre Eury, Directeur régional
Conception, réalisation : service communication

DREETS Bourgogne-Franche-Comté
5 place Jean Cornet - 25041 Besançon cedex

Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 et au règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour l'exercer, adressez-vous à la DREETS : 5 Place Jean Cornet - 25041 Besançon cedex ou par courriel à bfc.communication@dreets.gouv.fr